

La reduplication à valeur d'insistance dans une grammaire accueillant la langue des conversations familières

Gaétane DOSTIE

Université de Sherbrooke

Résumé

Cet article formule une proposition concrète quant à la manière dont la reduplication pragmatique à valeur d'insistance (RPI) pourrait être abordée dans une grammaire descriptive accordant une place de choix à la langue orale, notamment à la langue des conversations à bâtons rompus (ou familières).

L'atteinte de l'objectif fixé passe par l'élaboration d'une rubrique grammaticale qui s'ouvre sur une présentation générale du sujet traité et se termine sur une discussion de quelques cas saillants de reduplication, tels qu'ils ont cours dans les conversations à bâtons rompus. La rubrique esquissée comporte cinq sections, consacrées aux thématiques suivantes. On s'attarde :

- aux diverses sortes de reduplication discutées dans la littérature sur le sujet et à la place occupée par la RPI dans ce vaste ensemble ;
- à la valeur modale de la RPI et à son lien avec les actes de langage ;
- à sa valeur iconique ;
- aux traits sémantiques généraux associés aux mots usuellement pragmatiquement redupliqués dans les conversations familières ;
- au poids interactionnel rattaché à certains cas récurrents de RPI eu égard à des stratégies en lien avec la politesse linguistique.

Mots clés : Sémantique, pragmatique, reduplication.

Abstract

This article proposes a concrete way to address pragmatic reduplication characterized by a value of insistence within a descriptive grammar that grants a prominent place to spoken language and in particular the language of casual (or informal) conversation.

To do so, a grammatical rubric is developed, leading up to a general overview of the topic under study and finally a discussion of a few salient cases of reduplication as they appear in casual conversation. The rubric comprises five sections devoted to the following themes:

- the various types of reduplication discussed in the literature on the topic, and the place of insistence in this vast category;

- the modal value of reduplication characterized by insistence and its connection to speech acts;
- the iconic value of reduplication characterized by insistence;
- the general semantic characteristics associated with words commonly pragmatically reduplicated in informal conversation; and
- the interactional weight of certain recurrent cases of such reduplication in relation to strategies of linguistic politeness.

Keywords : Semantics, pragmatics, reduplication.

Introduction

CERTAINS phénomènes grammaticaux sont demeurés difficiles à jauger jusqu'à récemment pour la langue parlée en contexte informel, faute de corpus aptes à refléter l'état des lieux. La situation tend à changer ces dernières années en raison d'une plus grande facilité d'accès à des corpus oraux portant sur diverses variétés diatopiques et diaphasiques de langue (Corpus 2016). Cet article est consacré à l'examen d'un phénomène encore peu décrit à partir de données orales authentiques, à savoir celui qui consiste en la répétition volontaire d'un même mot ou d'un même groupe de mots en contiguïté, comme dans l'exemple (1). Ce phénomène reçoit diverses appellations telles que *répétition*, *redoublement* et *reduplication*. Nous retenons ici le troisième terme pour le désigner, à la suite notamment de Moravcsik (1978), Skoda (1982), Lakoff et Johnson (1985) et Wierzbicka (1986). De manière plus spécifique, la sorte de reduplication à l'étude est qualifiée de *reduplication pragmatique à valeur d'insistance* (RPI), afin de la distinguer d'autres formes de répétition de mots introduites plus loin (section 1).

(1)

JU : il y en a un qui ferait n'importe quoi pour [manger du lapin hein/

JA : [hein/(RIRE GENERAL)

H : **oui oui oui** (*dit en riant*) (RIRE)

(Corpus de français parlé au Québec [CFPQ], sous-corpus 29, segment 1, p. 1, ligne 16)

La RPI est passée sous silence dans les grammaires descriptives suivantes, parues au cours du dernier quart de siècle : la *Grammaire du sens et de l'expression* (1992) de P. Charaudeau, la *Grammaire de la phrase française* (1993) de P. Le Goffic, la *Grammaire critique du français* (1997) de M. Wilmet et la *Grammaire méthodique du français* (2009⁷ [1994¹]) de M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul.

L'objectif du présent article est de formuler une proposition concrète quant à la manière dont la RPI pourrait être abordée dans une grammaire descriptive accordant une place de choix à la langue orale, notamment à la langue des conversations à bâtons rompus (ou familières). La structure générale d'une telle grammaire, dans laquelle les éléments dégagés viendraient se greffer, reste entièrement à concevoir. D'ici là, on peut imaginer qu'ils trouveraient leur place au sein de certaines grammaires descriptives du type déjà existant. À titre d'exemple, le vingt-troisième chapitre de la *Grammaire méthodique du français* (2009⁷ [1994¹]), consacré à l'énonciation, contient l'appareillage conceptuel requis pour la modélisation du phénomène étudié. Ce chapitre propose une discussion relative au cadre énonciatif, aux indices de l'énonciation (comme les déictiques et les modalités) et aux actes de langage – ce qui constitue autant de points d'ancrage possibles pour aborder la RPI.

L'atteinte de l'objectif fixé passe par l'élaboration d'une rubrique grammaticale qui s'ouvre sur une présentation générale du sujet traité et se termine sur une discussion de quelques cas saillants de réduplication, tels qu'ils ont cours dans les conversations à bâtons rompus. La rubrique esquissée comporte 5 sections, consacrées aux thématiques suivantes. On s'attarde :

- aux diverses sortes de réduplication discutées dans la littérature sur le sujet et à la place occupée par la RPI dans ce vaste ensemble (section 1) ;
- à la valeur modale de la RPI et à son lien avec les actes de langage (section 2) ;
- à sa valeur iconique (section 3) ;
- aux traits sémantiques généraux associés aux mots usuellement pragmatiquement rédupliqués dans les conversations familières (section 4) ;
- au poids interactionnel rattaché à certains cas récurrents de RPI eu égard à des stratégies en lien avec la politesse linguistique (section 5).

L'étude repose sur des données prélevées dans le Corpus de français parlé au Québec (CFPQ), dont les transcriptions sont librement accessibles en ligne. Ce corpus regroupe 30 sous-corpus de

conversations à bâtons rompus d'une heure et demie chacune, enregistrées sur support audiovisuel entre 2006 et 2013 dans diverses régions du Québec. Les différents sous-corpus mettent en scène 3 ou 4 locuteurs cognitivement et affectivement proches (il s'agit de membres d'une même famille ou d'amis). En tout, 109 locuteurs, dont l'âge va de 15 à 95 ans, ont pris part au projet. Les 45 heures d'enregistrement donnent accès à un corpus équivalant à 688.542 mots-graphiques (au sens de 'signes linguistiques non-désambiguïsés, séparés par une espace à l'écrit') au sein desquels figurent 27.899 mots-graphiques différents.

Le site du CFPQ présente, par ordre décroissant, les mots-graphiques les plus fréquents sur une base individuelle, de même que les séquences les plus fréquentes de 2 à 4 mots-graphiques apparaissant en cumul. En outre, on peut y repérer de manière automatique les mots-graphiques les plus souvent répétés en contiguïté (de 2 à 5 fois). Cette information est précieuse dans le cadre de cette étude-ci parce qu'elle permet de se former rapidement une idée en ce qui concerne les types de mots qui sont les plus souvent sujets à être pragmatiquement rédupliqués¹. Bien entendu, il faut encore retrancher des listes générées automatiquement les séquences où la répétition n'a pas une visée communicative, comme le *un* répété en (2). Cela est un moindre mal en regard de la perspective globale sur l'objet traité que l'outil informatique permet rapidement d'avoir.

(2)

t'sais/ pis c'est: c'est rien que **un: un un** escalier qui descend en bas pis un escalier qui monte en haut là/

(CFPQ, sous-corpus 24, segment 4, p. 42, ligne 1)

¹ Le mode d'accès aux données qui vient d'être décrit explique pourquoi le CFPQ a été privilégié dans le cadre de l'étude. Les autres corpus récents, comme le Corpus de français parlé parisien des années 2000 (CFPP2000), les Enquêtes sociolinguistiques à Orléans (ESLO) et le Corpus oral de français de Suisse Romande (OFROM), n'offrent pas un accès automatique aux séquences à redoublement. Pour exploiter l'entièreté des données qui s'y trouvent en regard de la problématique considérée, le chercheur devra soit créer lui-même l'outil informatique requis, soit traiter manuellement toutes ces données. Aucune de ces solutions n'a pu être envisagée dans le cadre restreint de cet article.

1. Situation de la réduplication à valeur d'insistance au sein d'autres types de répétition de mots

Il paraîtrait difficile de cerner ce qu'est la RPI, sans l'avoir d'abord située dans un cadre large, aux côtés des différentes sortes de réduplication identifiées dans la littérature sur le sujet. C'est ainsi qu'elle sera mise en rapport avec la réduplication grammaticale, la réduplication lexicale de même qu'avec un autre type de réduplication pragmatique, la *réduplication contrastive* (Dostie 2011, 2013a, 2013b et à paraître).

Les informations d'intérêt à inclure dans une section de la grammaire consacrée à la réduplication de manière large sont présentées ci-dessous. Elles sont séparées du reste du texte par un carré noir (■). Ces informations concernent la manifestation formelle (phonétique et morphologique) du phénomène en cause ainsi que les sous-types sémantico-pragmatiques qu'il englobe.

■ Sortes de réduplication

La réduplication consiste en la répétition de phonèmes ou de syllabes au sein d'un mot, ou en la répétition en contiguïté de mots, de groupes de mots, voire d'énoncés complets à des fins grammaticales, lexicales ou discursives.

❖ *Réduplication grammaticale*

Elle sert à exprimer des valeurs telles que le temps, l'aspect et le nombre. Elle est exploitée dans des langues génétiquement diversifiées (p. ex. le tagalog, Blake, 1917 ; Hurch, 2005, Rubino, 2005), mais non en français.

❖ *Réduplication lexicale*

- Elle se manifeste par le redoublement d'une syllabe dans une série de mots à valeur hypocoristique (p. ex. *fille/fifille*) ou dépréciative (p. ex. *mère/mémère* ; Morin, 1972, Scullen, 2002). Elle est alors dite *infralexémique* (Hammer, 1997) ou *partielle*.
- Elle peut en outre mettre en jeu un mot, comme dans *copain-copain*, *moitié-moitié* et *donnant-donnant*. Il y a alors *réduplication totale*.

Cette sorte de réduplication correspond à un procédé de création lexicale où le mot simple et le mot doublé n'ont pas tout à fait le même sens.

❖ *Réduplication pragmatique*

- *Réduplication contrastive*

Elle renvoie au prototype d'une catégorie (Ghomeshi *et al.* 2004). Elle se laisse paraphraser par des expressions comme 'véritable/authentique' (Gougenheim 1935 : 346) ou, encore, 'vraiment/exactement' (Wierzbicka 1986, Richard 2005 : 61). Ainsi, *je reçois des lettres-lettres* signifie 'je reçois de véritables lettres', 'des lettres par la poste, dans des enveloppes avec des timbres' et non pas par opposition 'des messages électroniques'.

Remarque : cette sorte de réduplication n'est pas d'un usage généralisé en français. Ainsi, elle est souvent citée dans les travaux qui portent sur le français de France, mais on l'entend peu au Québec. Elle n'est pas attestée dans le CFPQ.

- *Réduplication à valeur d'insistance (RPI)*

Contrairement à la réduplication lexicale totale et à la réduplication contrastive, la RPI n'est pas binaire. Le ou les mots copiés peuvent l'être un nombre indéterminé de fois (p. ex. *oui oui oui oui*).

- La RPI constitue un procédé de modalisation du discours (section 2).
- Elle réalise un acte illocutoire d'insistance (section 2).
- Elle présente une dimension iconique (section 3).
- Elle met en jeu des classes de mots au sémantisme précis, comme des marqueurs discursifs et autres unités apparentées (p. ex. *oui oui, non non* et *ok ok*), des marqueurs de haut degré (p. ex. *très très* et *beaucoup beaucoup*) et des adjectifs graduables ou interprétés de cette façon (p. ex. *beau beau, gentil gentil, gros gros* ; sections 4 et 5). ■

Le repère typographique utilisé ci-dessus (le carré noir) est exploité systématiquement dans la suite de l'article : il vise à distinguer d'un côté, les commentaires explicatifs face à la rubrique grammaticale en cours d'élaboration et, de l'autre, les informations appelées à figurer dans cette rubrique.

2. Modalisation et actes de langage

Le point de départ de la réflexion est l'idée selon laquelle le locuteur *fait quelque chose* lorsqu'il use du procédé linguistique analysé. Il accomplit un acte illocutoire, c'est-à-dire un acte intentionnel et conventionnel (Levinson 1983, Ducrot 1984). Cet acte est intentionnel dans la mesure où l'insistance du locuteur est transmise de manière volontaire, avec une visée précise. De plus, il est conventionnel puisque l'intention du locuteur est en principe reconnaissable par l'interlocuteur ; celle-ci est donc communiquée à travers l'exploitation de règles qu'ils connaissent mutuellement. Parce qu'elle sert à insister sur ce qui est dit, la sorte de réduplication décrite constitue un procédé de modalisation du discours.

Les informations présentées ci-dessous font état de manière succincte de la nature fondamentalement modale de la RPI et de son lien avec les actes de langage.

■ Fonctions associées à la RPI : modalisation et actes illocutoires

La RPI est une stratégie de modalisation du discours qui s'exprime à travers la réalisation d'un acte illocutoire à valeur d'insistance.

L'acte illocutoire réalisé assume l'une ou l'autre des fonctions suivantes :

- il vient insister sur les actes illocutoires accomplis par l'entremise des mots-phrases ou des énoncés reproduits (p. ex. *oui oui* et *c'est sûr c'est sûr*). Dans ce cas, il y a indication d'une parfaite adéquation entre l'acte illocutoire réalisé (p. ex. un accord donné vis-à-vis le discours d'autrui) et celui que le locuteur avait à l'esprit et entendait réaliser ;

- il met en valeur les traits définitoires associés aux mots répétés. Cela survient lorsque ces derniers jouent un rôle au sein de l'énoncé, comme les quantifieurs (p. ex. *beaucoup beaucoup*), les intensifieurs (p. ex. *très très*) et les adjectifs (p. ex. *beau beau*). Il y a alors indication d'une correspondance parfaite entre l'état de choses auquel il est fait référence dans l'énoncé et la réalité. ■

3. Iconicité

Riegel *et al.* (2009^{7e} [1994^{1e}]) font mention du caractère iconique propre à certains phénomènes langagiers. Ils écrivent à ce sujet :

Une langue étant un système symbolique, il est pratiquement invraisemblable – ne serait-ce que pour la commodité de l'encodage et du décodage – que les plans de l'expression et du contenu y soient totalement hétéromorphes, c.à.d ne présentent pas un minimum de correspondance structurelle. Conformément à ce principe dit « d'iconicité », la structure syntaxique sujet – verbe – complément s'interprète comme l'expression canonique d'un procès relationnel entre deux actants [...]. (p. 923)

Dans le même ordre d'idées, le caractère iconique propre à la réduplication a maintes fois été mentionné (entre autres, Norrick, 1987, 254, Shepherd, 1994, 226, Hammer, 1997, Lakoff et Johnson, 1985, Morgenstern et Michaud, 2007). Ce cas de figure relève de ce que d'aucuns appellent un *principe de quantité* (notamment, Delbecque éd., 2006²). Ce dernier « explique la tendance à associer une grande quantité de forme à une grande quantité de signification, et inversement, une moindre quantité de forme à une moindre quantité de signification » (p. 30).

En lien avec ce qui précède, voici quelques éléments d'informations relatifs à la RPI dans son rapport avec l'iconicité, dignes de mention dans une rubrique grammaticale consacrée au sujet.

■ Réduplication et iconicité

❖ *Propriétés générales associées à la réduplication : diminution et augmentation*

La réduplication (tout court) est souvent présentée comme étant propre à exprimer deux valeurs opposées : une valeur diminutive (Moravcsik, 1978, Lakoff et Johnson, 1985, Skoda, 1982, Shepherd, 1994) et une valeur augmentative (Pott, 1862 cité dans Bologna, 1995, 84, Moravcsik, 1978, Skoda, 1982, Lakoff et

Johnson, 1985). Ces valeurs relèvent de plans d'étude distincts. La première a à voir avec la subjectivité. Elle se rapporte à la reduplication lexicale infralexématique et à son caractère mélioratif ou péjoratif (p. ex. *fi*fille, *mém*ère, *fo*folle et *fin*fin). La seconde concerne la reduplication dans son ensemble.

❖ *RPI et iconicité*

L'idée d'augmentation intuitivement rattachée à la RPI découle de son caractère iconique. Ce dernier est fonction d'une tendance qui consiste à attribuer une plus grande complexité conceptuelle à une plus grande forme. Lakoff et Johnson (1985, 137) suggèrent que cette tendance serait elle-même en lien avec le fait qu'il y a spatialisation de la forme linguistique, parce que la parole se déroule sur un axe temporel et que le temps est conçu en termes d'espace. Aussi, plus la forme linguistique serait longue (le signifiant), plus le contenu sémantique serait riche.

La RPI constitue un cas particulier dans un vaste ensemble de phénomènes dont la complexité conceptuelle est directement proportionnelle à la forme. Un autre exemple relevant du même principe iconique est celui qui consiste à allonger les voyelles dans les mots afin de mettre de l'emphase (p. ex. *il est gro:::s* accentue l'impression de grosseur attribuée au référent comparativement à l'usage du mot *gros* produit sans allongement de la voyelle). Il en est de même en ce qui concerne l'expression du pluriel qui est marqué dans plusieurs langues par l'usage de morphèmes additionnels par rapport au singulier (Lakoff et Johnson, 1985).

❖ *Reduplication lexicale, reduplication pragmatique contrastive et iconicité*

La reduplication lexicale et la reduplication contrastive présentent également une dimension iconique. Ainsi, un mot lexicalement redupliqué comme *fi*fille est plus riche au plan conceptuel que *fi*lle ; il traduit un positionnement subjectif particulier face au référent, absent avec le second mot. De la même manière, la reduplication contrastive ajoute l'idée que le référent visé correspond exactement au prototype de sa catégorie, ce que ne fait pas la forme non-redupliquée. ■

4. Types de mots rédupliqués à des fins d'insistance

L'adjectif est une catégorie souvent prise en exemple dans les discussions axées sur les types de mots sujets à apparaître à répétition (entre autres, Wierzbicka, 1986, Richard, 2004 et 2005, Dostie, 2013b). Cette situation pourrait laisser croire qu'il s'agit du parfait prototypique en la matière. Toutefois, un coup de sonde dans un corpus comme le CFPQ amène à nuancer ce point de vue. En effet, bien que l'adjectif y apparaisse avec une certaine régularité de manière rédupliquée, ce sont de loin les unités axées sur la dynamique interactionnelle qui y sont les plus fréquemment utilisées en doublon ou en série. Ainsi, le seul mot *oui* figure 2.265 fois à répétition dans le corpus. Par comparaison, les 28 adjectifs rédupliqués l'ont rarement été plus de 3 fois chacun².

Les traits sémantiques saillants des classes de mots les plus usuellement rédupliquées dans le CFPQ sont dégagés plus bas. Cette description sommaire est complétée par l'inventaire des différentes unités ayant été reproduites en contiguïté. L'ordre de présentation des données reflète leur importance quantitative dans le corpus. Ainsi, dans la mesure où le procédé à l'étude met davantage en cause des unités qui accomplissent un acte de langage, la présentation s'ouvre sur cette classe de mots. Elle offre ensuite une vue générale en ce qui a trait aux unités rédupliquées qui jouent un rôle au sein de l'énoncé.

■ Traits sémantiques des mots ayant une affinité avec la RPI

Les valeurs exprimées par l'entremise des mots produits plus d'une fois en contiguïté dans les conversations à bâtons rompus sont relativement homogènes.

Deux tendances se dessinent :

- ❖ Les actes de langage réalisés par les mots rédupliqués sont de type assertif (indication d'une écoute active, d'une compréhension face aux propos tenus, voire d'un accord), directif (demande, permission, invitation) et expressif (salutation, excuse, remerciement). Ce cas de figure est détaillé dans le tableau 1 élaboré à partir des données prélevées dans le CFPQ.

² Au total, il y a 35 formes adjectivales reproduites en série dans le CFPQ, si l'on tient compte des formes fléchies (p. ex. *grand, grande, grandes, grands*).

- ❖ Les traits définitoires portés par les mots redupliqués se ramènent à quelques classes sémantiques générales. S'y trouvent des mots qui renvoient au haut degré (p. ex. *beaucoup* et *très*), à l'exacitude (p. ex. *même* et *pareil*), à la spatialité (p. ex. *partout* et *loin*), à la temporalité (p. ex. *jamais* et *souvent*), de même qu'à des propriétés graduables exprimées à travers des adjectifs (p. ex. *bon*, *gros* et *grand*). Les exemples de cette nature repérés dans le corpus sont introduits dans le tableau 2.

Mise en valeur d'un acte illocutoire réalisé par le mot redupliqué		
Classes grammaticales des mots redupliqués	Actes de langage accomplis	Mots redupliqués ³
MD et unités apparentées ; verbes (à l'impératif)	Actes assertifs (approbation, ratification de l'autre dans son rôle de parleur...)	<i>Oui, non, hum, ouin, ok, ah, hi hi, bon, mettons, absolument, aïe, c'est sûr (sûr répété), sûrement, voilà, c'est clair (clair répété), exact, mets-en, ah, oh, carrément, d'accord, effectivement, évidemment, peut-être, possiblement, probablement</i> Séquences de mots redupliqués (relevé partiel) : <i>c'est ça, ben oui, c'est vrai, ben non, c'est sûr, c'est certain</i>
	Actes directifs (demande, permission, invitation...)	<i>Vite, attends, vas-y, appelle, chut, assis-toi, assume, avoue, écoute, buvons, continue, crache, ferme-toi, mettez-en, rentrez</i>
	Actes expressifs (salutation, excuse, remerciement...)	<i>Bonjour, pardon, bye, merci</i>

Tableau 1 : Inventaire des (types de) mots réalisant un acte de langage, pragmatiquement redupliqués dans le CFQP

³ Les mots sont listés en fonction de leur fréquence d'apparition dans le CFQP, eu égard à la question du redoublement.

5. Mise en valeur de traits définitoires associés aux mots redupliqués		
Classes grammaticales des mots redupliqués	Traits saillants	Mots redupliqués
Adverbes (au sens large) : quantifieurs, intensifieurs)	Indication d'un haut degré (dépassement d'un point de repère pris comme norme)	<i>Beaucoup, tout, toute, toutes, très, rien, trop, plein, gros⁴, aucun, chaque, full, tellement, aucune, chacun, énormément, personne, rien</i>
Adverbes (au sens large) ; adjectifs	Indication d'une correspondance parfaite entre deux entités, X et Y	<i>Même, vraiment, pareil, drette⁵, vraie, pareille, parfait</i>
Adverbes (au sens large)	Lien avec la spatialité	<i>Partout, loin, au-dessus, dessus, devant</i>
Adverbes (au sens large) ; adjectifs	Lien avec la temporalité	<i>Jamais, souvent, toujours, dernier, nouveau, vite, première, récent, tantôt</i>
Adjectifs	Lien avec des propriétés associées à un X (nominal) ; propriétés graduables (ou interprétées dans le contexte comme l'étant)	<i>Bon, plein, gros, grand, beau, grosses, bien, clair, grande, haut, jaune, longue, petit, petites, propres ready, solide, belles, bleu, blanc, blancs, calme, cools, désorganisé, fatiguée, fort, fou, gentil, grandes, grands, maigre, noir, noirs, officiel, paqueté</i>

Tableau 2 : Inventaire des (types de) mots jouant un rôle intra-phrastique, pragmatiquement redupliqués dans le CFQP ■

6. Interprétation sémantico-pragmatique des données prélevées

La dernière section de la rubrique grammaticale élaborée met en rapport les résultats empiriques dégagés précédemment avec quelques principes sémantico-pragmatiques généraux gouvernant les conversions à bâtons rompus, d'une part, et leur nature foncièrement subjective, d'autre part. La problématique est développée en deux temps. L'attention se porte, en premier lieu, sur les nombreux cas où la reduplication modalise un acte illocutoire et, en second lieu, sur ceux où elle modalise certains traits attachés à des mots jouant un rôle intra-phrastique.

⁴ Certains mots sont redupliqués dans plus d'une acception. *Gros*, par exemple, l'est à titre de marqueur de haut degré et d'adjectif. Il est donc intégré à deux endroits dans le tableau 2.

⁵ *Drette* est utilisé dans le sens de 'tout juste'.

❖ ■ Usages saillants de la RPI dans les conversations à bâtons rompus

Mise en valeur d'un acte illocutoire

- ❖ En tant que procédé d'emphase servant à souligner un acte illocutoire, la RPI mettra en jeu des actes ayant diverses implications au plan interactionnel. Par exemple, si la valeur illocutoire de l'acte rédupliqué est un peu brusque sous l'angle des stratégies de politesse, sa répétition le sera d'autant plus.
- ❖ Toutefois, dans les conversations à bâtons rompus, ce sont massivement les actes relevant de la politesse positive (Brown et Levinson 1987 [1978], Kerbrat-Orecchioni 1992) qui l'emportent. La tendance observée ici obéit à la finalité de ce genre interactionnel, qui consiste à entretenir le lien affectif et social entre les interactants (Goffman 1967, Brown et Levinson 1987 [1978]). Voilà pourquoi les signaux d'écoute et d'accord sont si souvent produits à répétition. Il y a alors renchérissement quant à la valeur illocutoire d'un acte, en soi, poli. Par exemple, la séquence *oui oui c'est sûr c'est sûr* en (3) agit à titre de signal d'écoute. Elle est produite avec une faible intensité, en chevauchement de parole. La réduplication indique un investissement particulièrement fort de la part du locuteur J dans l'échange en cours. Elle lui sert à insister sur le fait qu'il n'y a pas de doute dans son esprit quant à l'intérêt et à la justesse de ce que F dit.

(3)

F : t'sais ça change tellement dans les banques là c'est pas [comme dans les petits villages là

J : [<pp ; dim
<oui oui c'est sûr c'est sûr>>

(CFPQ, sous-corpus 6, segment 8, p. 110, ligne 7)

- ❖ L'usage massif des *non* rédupliqués ne met pas à mal l'hypothèse selon laquelle il y a une tendance naturelle dans les conversations familières à utiliser la RPI bien davantage pour modaliser des actes

de langage polis, que des actes peu polis, voire impolis⁶. En effet, en règle générale, le *non* répété ne l'est pas pour contrer l'autre avec emphase. Par exemple, *non non* est un signal d'écoute en (2), tout comme *oui oui* en (3). Le locuteur R l'utilise pour indiquer qu'il est du même avis que J, ce que rend explicite le segment *c'est ça* figurant à sa droite.

(4)

J : ouais mais Robert faut dire pour sa défense que : c'est parce qu'il a pas les moyens de s'en acheter du [plus mince/

R : [non non/ c'est ça

(CFPQ, sous-corpus 15, segment 7, p. 114, ligne 21)

De même, la locutrice MA emploie *non non* en (5) pour signaler son implication dans l'échange. Elle a recours à une stratégie qui consiste à exprimer non pas sa difficulté à croire l'interlocuteur, mais plutôt à croire que ce qu'il raconte puisse s'être passé.

(5)

MA : moi j'ai pensé que c'était (.) euh ELLE (*dit avec emphase comme pour insister sur le fait qu'elle refuse de nommer la personne*)

K : <all<non non non>>

MA : on a le droit là/ (*dit en regardant vers la caméra comme pour faire référence au fait qu'elles sont filmées*)

(CFPQ, sous-corpus 26, segment 8, p. 137, ligne 17)

- ❖ En résumé, la RPI des actes de langage dans les conversations familiales s'inscrit généralement dans le cadre de stratégies interactionnelles qui consistent à renforcer les formules polies, L'autre versant à cette tendance est de diminuer l'impact des formulations peu polies ou impolies, d'où leur rareté sous forme rédupliquée dans le type d'interaction considéré.

⁶ À titre indicatif, la séquence *non non* est la deuxième en ce qui a trait à la fréquence dans le CFPQ, après *oui oui*. On en relève 1.835 occurrences. Cette donnée, à première vue étonnante eu égard à ce qui vient d'être affirmé au sujet de la politesse omniprésente dans les conversations informelles, incite à introduire quelques exemples illustrant l'emploi du *non* répété dans la rubrique grammaticale.

Mise en valeur de traits définitoires associés aux mots rédupliqués

Lorsqu'elle s'attache à des mots qui jouent un rôle au sein de l'énoncé, la RPI vient accentuer les propriétés attribuées aux entités (au sens large) auxquelles le locuteur se réfère en parlant. Les mots impliqués dans ce processus se répartissent en deux groupes sur la base de leurs propriétés sémantiques.

- 1) Quantifieurs, intensifieurs, marqueurs indiquant un degré d'exactitude, marqueurs temporels et spatiaux

Les unités rédupliquées sont ici des prédicats scalaires de degré élevé (sur la scalarité, voir entre autres, Gazdar, 1979, Horn, 2001, Israel, 2004 et Hadermann *et al.*, 2007). La réduplication « amplifie » ce caractère élevé. Par exemple, *même* signale en (6) une adéquation entre la forme (quadrilatère) de deux appartements et en (7), *juste* indique une correspondance exacte entre deux périodes temporelles (la période actuelle et celle où les personnes dont il est question ont eu leur enfant). La réduplication de *même* et *juste* vient insister sur l'existence d'une correspondance parfaite entre ce qui est mis en rapport (des formes géométriques en (6) et des périodes de temps en (7)).

(6)

Lise elle a elle a le m- le même même carré moins deux pieds que nous-
autres au lieu d'avoir trente trente-quatre elle a trente trente-deux
(CFPQ, sous-corpus 5, segment 5, p. 63, ligne 6)

(7)

c'est parce que j'ai des amis qui viennent juste juste d'avoir un bébé je
suis allé voir leur bébé il y a deux jours d'ailleurs à l'hôpital Hubert
(CFPQ, sous-corpus 28, segment 7, p. 92, ligne 14)

2) Adjectifs

- ❖ Dans la mesure où la RPI est « augmentative » (section 3), elle met à profit des adjectifs qui renvoient à des propriétés envisagées comme « augmentables ». Les cas les plus typiques sont ceux des adjectifs graduables (p. ex. *bon, gros, petit, calme*). Sinon, il s'agit d'adjectifs momentanément interprétés de la sorte, comme les adjectifs de couleur (Kleiber, 2007). Ainsi, *noir* est employé en (8)

dans un contexte où il est question du passage graduel de la pénombre à l'obscurité. La répétition de l'adjectif vient insister sur la profondeur de l'obscurité finalement atteinte.

(8)

tu vois ouin il commence à faire noir pas pas mal noir n- noir noir là
t'entends les coyotes qui se mettent à hurler

(CFPQ, sous-corpus 18, segment 6, p. 64, ligne 6)

- ❖ Étant donné qu'elle est souvent abordée par le biais de l'adjectif, la RPI est également assimilée, dans certains travaux, à un procédé d'intensification entrant en concurrence avec des préfixes superlatifs adjectivaux, comme *super-*, *archi-*, *hyper-* et *ultra-* (entre autres, George, 1983 et Hammer, 1997). Cette présentation est trop restrictive. À titre d'exemple, le locuteur A répète *officiel* en (9) pour insister sur la parfaite adéquation entre ce qu'il dit et la réalité. La séquence répétée est proche de 'c'est absolument officiel' ou encore 'c'est tout à fait officiel'. Les préfixes superlatifs susmentionnés ne s'associent pas aisément à l'adjectif en question (p. ex. ??*c'est super officiel* ou encore ??*c'est archi officiel*). Celui-ci possède malgré tout, comme prévu, une certaine forme de gradualité. Ainsi, on peut dire *c'est plus ou moins officiel* et *c'est presque officiel*, afin d'exprimer l'idée que le caractère effectif de l'événement attendu n'est pas encore tout à fait confirmé.

(9)

L : ben on va partir le premier juillet

B : [ah c'est le premier juillet /

A : [c'est officiel (.) c'est officiel officiel

(CFPQ, sous-corpus 14, segment 6, p. 68, ligne 7)

Pour terminer, les affirmations au sein desquelles il y a réduplication de mots jouant un rôle intra-phrastique semblent peu propices à la contestation dans les conversations familiales. La tendance de ce genre interactionnel étant, dans les grandes lignes, orientée vers le consensus, il serait délicat de s'opposer à un propos présenté avec assurance, grâce à la RPI, comme conforme à la réalité. Cela reviendrait à transgresser ouvertement le principe de politesse linguistique évoqué plus haut, qui sert de socle au genre interactionnel pris en compte ici. ■

Conclusion

La RPI est un procédé modal qui gagne à être approché d'un double point de vue : d'abord, dans une perspective large, où on la situe par rapport à d'autres formes de reduplication et, ensuite, dans une perspective étroite, où on examine en détail les types de mots qui en sont l'objet, en tenant compte du genre interactionnel dans lequel les données traitées ont été relevées.

Lorsqu'on l'envisage dans un cadre large, la RPI perd son caractère insolite. Il apparaît qu'elle obéit à quelques principes langagiers généraux, notamment en ce qui a trait à sa dimension iconique. Cette dernière est fonction d'un principe dit de *quantité* en vertu duquel plus une forme linguistique est longue, plus elle tend à être complexe au plan conceptuel. La RPI présente donc des points communs non seulement avec d'autres sortes de reduplication à première vue éloignées, telles que la reduplication lexicale (p. ex. *fillette* et *mémère*) et la reduplication contrastive (p. ex. *une lettre-lettre* au sens de 'une vraie lettre'), mais aussi avec d'autres phénomènes *a priori* sans dénominateur commun, comme l'expression du pluriel dans certaines langues ou encore l'allongement de phonèmes à des fins expressives.

Lorsqu'on aborde la RPI dans une perspective plus étroitement liée à des données prélevées dans les corpus, il ressort que les mots qui en sont l'objet possèdent quelques traits sémantico-pragmatiques communs : soit ils constituent des énoncés et ils réalisent des actes de langage à part entière (de type assertif, directif et expressif dans le CFPQ), soit ils jouent un rôle intra-phrastique et ils expriment plusieurs valeurs notables (p. ex. il s'agit de prédicats scalaires, de haut degré, liés à la quantification, à l'intensification, à la temporalité, à la spatialité, etc.). Mais par-dessus tout, la perspective étroite révèle qu'un phénomène modal comme celui examiné gagne à être mis en rapport avec le genre discursif dans lequel on le repère. Le croisement du phénomène décrit et du genre interactionnel où il surgit contribue à expliquer pourquoi certaines séquences de mots sont si souvent redupliquées dans les conversations à bâtons rompus (p. ex. *oui oui oui oui oui, c'est sûr c'est sûr, c'est sûr sûr sûr, merci merci...*), alors que d'autres sont peu fréquentes, sinon absentes. En guise d'exemple, il n'y a aucune trace, dans le CFPQ, de

séquences comme *c'est faux faux, c'est pas vrai c'est pas vrai* ou encore *c'est pas ça c'est pas ça*, qui sont par ailleurs tout à fait possibles.

Il est connu que le genre interactionnel privilégié dans la présente étude est axé sur l'entretien du lien affectif et social entre les interactants (Goffman 1967, Brown et Levinson 1987 [1978]) et qu'il est empreint, pour cette raison, de marques diverses de politesse. Cette politesse se traduit notamment par une manifestation d'intérêt face à ce que dit l'autre, d'assentiment et d'accord. Dans la même optique, la tendance est d'éviter, autant que faire se peut, de se poser en pourfendeur des propos d'autrui. Voilà donc deux facettes d'une même réalité aux travers desquelles la RPI se déploie dans les conversations familières. Le locuteur se sert souvent du procédé modal évoqué pour insister sur la valeur illocutoire des formules consensuelles qu'il produit à profusion en réaction au discours de l'autre. Par un retour du balancier, lorsqu'il use de ce même procédé pour insister sur l'existence d'une parfaite adéquation entre son propre dit et la réalité, les risques pour qu'il soit ouvertement contredit diminuent d'autant.

En conclusion, la rubrique grammaticale esquissée plus haut donne une vue relativement précise en ce qui a trait à la manière dont la forme de modalisation prise en compte se manifeste dans les conversations familières et pourquoi. Pour bien faire, il y aurait désormais lieu de confronter les résultats obtenus ici à ceux que l'on pourrait découvrir en s'attardant à d'autres genres interactionnels, par exemple, à des interactions semi-formelles et formelles. La rubrique grammaticale qui en résulterait n'en serait que plus riche. Mais pour en arriver là, encore faudrait-il commencer par inscrire la RPI au nombre des thématiques qu'il est absolument impossible d'éluder dans une grammaire.

Références bibliographiques

- BLAKE, F. R., Reduplication in Tagalog, *American Journal of Philology*, 1917, **38**, 4, 425-431.
- BOLOGNA, M. P., Langage et expressivité chez August Friedrich Pott, *Historiographia linguistica*, 1995, **22**, 1-2, 75-90.
- BROWN, P., LEVINSON, S. C., *Politeness. Some Universals in Language Usage*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987 [1978].
- CHARAUDEAU, P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992.
- Corpus*, numéro thématique *Corpus de français parlé et français parlé des corpus*, coordonné par AVANZI, M., BEGUELIN, M.-J., DIEMOZ, F., **15**, 2016.

- DELBECQUE, N. (éd.), *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 2006².
- DOSTIE, G., Les marqueurs discursifs rédupliqués : deux cas de figure. *Ok ok ok... 'là là'», communication présentée lors du Colloque international (Des-)organisation de l'oral ? De la segmentation à l'interprétation*, Université Rennes 2, 24 et 25 mars 2011.
- DOSTIE, G., Réduplication et négation dans le domaine des quantifieurs/intensifieurs. BEN/BEN BEN et ^lBEN BEN^l_{NÉG} en français québécois, in FRANÇOIS, J. et al., *La linguistique de la contradiction*, Bern, Peter Lang, 2013a, 123-141.
- DOSTIE, G., La réduplication des mots d'un point de vue illocutoire. Une stratégie discursive pour insister *beaucoup beaucoup*, in BARBAZAN, M., *Énonciation, texte, grammaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013b, 17-33.
- DOSTIE, G., Les marqueurs discursifs rédupliqués : deux cas de figure. *Ok ok ok... 'là là'», in RICHARD, E., ORIEZ, S., Des organisations dynamiques de la langue orale*, Bern, Peter Lang, à paraître.
- DUCROT, O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.
- GAZDAR, G., *Pragmatics. Implicature, Presupposition, and Logical Form*, New York, Academic Press, 1979.
- GEORGE, K. E. M., Redoublement lexical, procédé intensif, *Le français dans le monde*, **23**, 180, 1983, 63-65.
- GHOMESHI, J. et al., Contrastive Focus Reduplication in English. The Salad-Salad Paper, *Natural Language & Linguistic Theory*, **22, 2**, 2004, 307-357.
- GOFFMAN, E., *Interaction Ritual: Essays on Face to Face Behaviour*, New York, Doubleday, 1967.
- GOUGENHEIM, G., La répétition distinctive, *Le français moderne*, 3, 1935, 346-348.
- HADERMANN, P. et al., La scalarité : autant de moyens d'expression, autant d'effets de sens, *Travaux de linguistique*, **54, 1**, 2007, 7-15.
- HAMMER, F., Iconicité et réduplication en français, *Folia Linguistica*, **31, 3-4**, 1997, 285-300.
- HORN, L. R., *A Natural History of Negation*, Stanford, CLSI (Center for the Study of Language and Information) Publications, 2001.
- HURCH, B., *Introduction*, in *Studies on Reduplication*, Berlin & New York, Mouton de Gruyter, 2005, 1-10.
- ISRAEL, M., The Pragmatic of Polarity, in HORN, L. R., WARD, G., *The Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell, 2004, 701-723.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les interactions verbales*, tome II, Paris, Armand Colin, 1992.
- KLEIBER, G., Adjectifs de couleur et gradation : une énigme... "très" colorée, *Travaux de linguistique*, **55**, 2007, 9-44.
- LAKOFF, G., JOHNSON, M., *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1985.
- LE GOFFIC, P., *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Supérieur, 1993.
- LEVINSON, S., *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- MORAVCSIK, E. A., « Reduplicative Constructions », in GREENBERG, J. H., *Universals of Human Language*, vol. 3, *Word Structure*, Stanford, Stanford University Press, 1978, 297-334.

- MORGENSTERN, A., MICHAUD, A., La reduplication : universaux iconiques et valeurs en système, *Faits de langues*, **29**, 2007, 117-124.
- MORIN, Y.-C., The Phonology of Echo-Words in French, *Language*, **48**, **1**, 1972, 97-108.
- NORRICK, N. R., Functions of repetition in conversation, *Text*, **7**, **3**, 1987, 245-264.
- RICHARD, E., Le redoublement peut-il intensifier un prédicat ?, *Travaux linguistiques du Cerlico*, **1**, 2004, 143-152.
- RICHARD, E., La répétition immédiate : un haut degré, mais de prise en charge énonciative, in BANKS, D., *Les marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur*, Paris, L'Harmattan, 2005, 59-66.
- RIEGEL, M. *et al.*, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009^{7e} [1994].
- RUBINO, C., Reduplication: Form, Function and Distribution, in HURCH, B., *Studies on Reduplication*, Berlin & New York, Mouton de Gruyter, 2005, 11-29.
- SCULLEN, M. E., New Insights into French Reduplication, in WILTSHIRE, C., CAMPS, J., *Romance Phonology and Variation*, Amsterdam & Philadelphie, Benjamins, 2002, 177-189.
- SHEPHERD, S. C., Grammaticalization and Discourse Functions of Repetition, in JOHNSTONE, B., *Repetition in Discourse. Interdisciplinary Perspectives*, vol. 1, Norwood, Abbe Publishing Corporation, 1994, 221-229.
- SKODA, F., *Le redoublement expressif : un universel linguistique. Analyse du procédé en grec ancien et en d'autres langues*, Paris, SELAF, 1982.
- WIERZBICKA, A., Italian reduplication: cross-cultural pragmatics and illocutionary semantics, *Linguistics*, **24**, **2**, 1986, 287-315.
- WILMET, M., *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Hachette Supérieur et Duculot, 1997.

Corpus

- CFPP2000 (Corpus de français parisien des années 2000), sous la direction de BRANCA-ROSOFF, S. FLEURY, S., LEFEUVRE, F., PIRES, M., Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle.
[En ligne : <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/Corpus.html>]
- CFPQ (Corpus de français parlé au Québec), sous la direction de DOSTIE, G., CATIFQ-CRIFUQ, Université de Sherbrooke.
[En ligne : <https://recherche.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/>]
- ESLO (Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans), sous la direction du Laboratoire Ligérien de Linguistique, Université d'Orléans.
[Site : <http://eslo.huma-num.fr/>]
- OFROM (Corpus oral de français de Suisse romande), sous la direction de AVANZI, M., BEGUELIN, M.-J., DIEMOZ, F., Université de Neuchâtel.
[Site : <http://www11.unine.ch>]